

La nouvelle loi sur la CNTB a-t-elle le soutien de l'opinion publique ?

@rib News, 30/12/2013A propos de la Commission nationale terres et autres biens (CNTB) Par Kabura

NicodÃ©me Effectivement, lâ€™AssemblÃ©e nationale du Burundi a adoptÃ© le 28 dÃ©cembre 2013 Ã une trÃ¨s large majoritÃ© un projet de loi portant rÃ©vision de celle qui a crÃ©Ã© en 2009 la Commission nationale terres et autres biens (CNTB), chargÃ©e de rÃ©gler notamment les conflits fonciers nÃ©s des diffÃ©rentes spoliations et autres vols de biens appartenant aux victimes du cycle de violence, quâ€™utilisait comme mode de gouvernement, la junte militaire au pouvoir pendant la dictature de 1965 Ã 1993 au Burundi.

Comme lâ€™affirme bien la prÃ©sidente de la commission bonne gouvernance Ã lâ€™AssemblÃ©e nationale, BÃ©nigne Rurangwa, Ã «Ã cÃ©est donc une opportunitÃ© pour mieux prendre en compte la spÃ©cificitÃ© de la question des biens spoliÃ©s Ã la suite des crises quâ€™Ã© connu le Burundi Ã », notamment en 1972 pÃ©riode pendant laquelle un gÃ©nocide contre les Hutu a Ã©tÃ© commis au vu et au su de tout le monde, lors des massacres commis par la dictature Ã Ntega et Marangara en 1988 puis aprÃ¨s lâ€™assassinat du 1er PrÃ©sident dÃ©mocratiquement Ã©lu en 1993. Il est vraiment trÃ¨s Ã©tonnant voire rÃ©voltant de lire dans une certaine presse Ã propos de cette loi (par exemple AFP et RFI 29 dÃ©cembre 2013) qui ne se gÃ©ne pas Ã critiquer les efforts consentis par les victimes de cette longue dictature Ã qui la commission CNTB incite Ã accepter sans dÃ©dommagement ou compensation, le fait quâ€™on a exploitÃ© ou profitÃ© de ses biens pendant plus de 40 ans et/ou Ã cÃ© sans broncher une partie de la propriÃ©tÃ© fonciÃ©re spoliÃ©e ou volÃ©e, pour le bien compris de la rÃ©conciliation nationale. CÃ©est aussi naturel que ceux qui profitaient de la dictature sous le rÃ©gime du Parti-Etat UPRONA ne soient pas dâ€™accord avec cette loi puisquâ€™elle a profitÃ© aux siens. CÃ©est dans ce cadre aussi que nous pouvons comprendre la rÃ©action du groupe UPRONA qui avait prÃ©fÃ©rÃ© boycotter cette sÃ©ance de lâ€™AssemblÃ©e nationale pour Ã « ne pas cautionner qui va mettre Ã mal la rÃ©conciliation nationale Ã ». Son porte-parole, Bonaventure Gasutwa, nâ€™a pas mÃ©chÃ© ses mots. Le texte actuel Ã©tait dÃ©jÃ mauvais, mais au lieu de lâ€™amÃ©liorer, on est venu empirer cela. Nous ne pouvons pas accepter cela Ã , quoi dâ€™anormal ? Les anciens hommes forts lors de la dictature dont les proches ont commis ces forfaits exigent que la victime spoliÃ©e, quant Ã elle dont les proches ont Ã©tÃ© massacrÃ©s, qui a eu la vie sauve en se rÃ©fugiant Ã lâ€™Ã©tranger, au retour au Burundi sâ€™elle souhaite rÃ©cupÃ©rer ses biens volÃ©s ou spoliÃ©s, elle ou lâ€™Etat consente Ã donner au spoliateur une compensation proportionnelle ou Ã©quivalente aux dits biens. Autrement dit pour que le voleur puisse bien vouloir dans sa bontÃ© restituer lâ€™objet volÃ© quand il est attrapÃ© en flagrant dÃ©lit, ce dernier exigerait que prÃ©alablement la victime ou tout autre personne lui gratifie de lâ€™Ã©quivalent de la chose dÃ©robÃ©e sans quoi la victime nâ€™a quâ€™Ã aller ailleurs, quoi dâ€™anormal ? La rÃ©conciliation nationale cÃ©est une noble tÃ¢che mais quand des tireurs aux flancs continuent d'attiser le feu en remuant le couteau dans la plaie de la victime, non encore cicatrisÃ©e par des sorties mÃ©diatiques non appropriÃ©es ou indÃ©licates, nous devrions nous arrÃªter un moment et nous interroger sÃ©rieusement sur leurs mobiles car trop de sang a dÃ©jÃ coulÃ© au Burundi, avant quâ€™il ne soit trop tard. Trop cÃ©est trop mais pour eux trop nâ€™est pas assez trop. Kabura NicodÃ©me.